



TARIFS 2025-2026

DENOMINATION DU COURS	FREQUENCE	DUREE DU COURS	TARIF ANNUEL COURS (à l'ordre de COTE DANSE)	TARIF ANNUELLE ADHÉSION (à l'ordre du CEP)
Cours éveil	1 cours/semaine	45 mn	175 euros (2x60 euros + 1x55 euros)	40 euros
Cours initiation	1 cours/semaine	1 heure	195 euros (3x65 euros)	40 euros
Cours technique ou cours de pointes	1 cours/semaine	1h30 (cours technique) 1h (cours de pointes)	320 euros (2x110 euros + 1x100 euros)	40 euros (enfant) 50 euros (adulte)

Si 2 cours/semaine d'1h30 : **530 euros/an + adhésion CEP**, soit environ 7 euros le cours technique (sans compter l'adhésion).

Si 3 cours/semaine d'1h30 : **640 euros/an + adhésion CEP**, soit environ 6 euros le cours technique (sans compter l'adhésion).

Si cours illimités : **Se rapprocher du professeur pour tarification.**

Réduction de 25€ sur l'adhésion de cours pour un deuxième membre d'une même famille (exemple : mère/enfant, deux sœurs, frère/sœur).

Pour les cours éveil et initiation : environ 5 euros le cours (sans compter l'adhésion).

Cours particuliers : Se rapprocher du professeur pour tarification.

MODALITES DE REGLEMENT

Les demandes et prépaiements en ligne ne seront effectifs qu'après validation par le professeur (niveau de classe et tarif).

Possibilités, de règlements par :

- Carte bancaire en ligne sur le site internet Côté Danse : christine-goyat.fr
- Chèques (1, 2 ou 3 chèques) :
 - o Adhésion : à l'ordre du CEP (en un seul règlement, en début d'année scolaire).
 - o Cours : à l'ordre de COTE DANSE.
 - o Si 3 chèques, ils seront encaissés les 5 du mois d'octobre, novembre et décembre 2025, à envoyer par courrier postal ou à déposer dans la boîte aux lettres à **CÔTÉ DANSE 29, route du Courégant 56270 PLOEMEUR**
 - o Au vu de la forte demande et liste d'attente, il sera impératif de les adresser dans les 7 jours suivant la validation de l'inscription, sans quoi la ou les places seront libérées.
- Chèques vacances,
- Coupon CAF (la totalité du versement des adhésion CEP/cours de danse sera à avancer par la famille. En parallèle, le bon CAF sera à transmettre par la famille à CÔTÉ DANSE, qui le remplira et le rendra à celle-ci, pour remboursement direct par la CAF).